

ETAT DE SANTE DE L'ENFANT : Les bonnes pratiques

PROGRAMME DE FORMATION



Objectifs de formation

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de :

- ◆ adopter les bonnes pratiques en ce qui concerne la santé de l'enfant,
- ◆ Appliquer les règles de sécurité
- ◆ Être bienveillant dans le respect de ses limites professionnelles.

Programme pédagogique

1. Le cadre réglementaire en vigueur et les recommandations concernant l'administration des médicaments et en cas d'accident.

Intégrer dans le projet d'accueil les conditions d'accueil d'un enfant malade.—Se prémunir d'ordonnances et d'autorisations parentales, afin de sécuriser son intervention.

2. Les principales maladies infantiles.

3. Les gestes paramédicaux.

Observer l'état de santé de l'enfant au quotidien et repérer les signes de fièvre et les symptômes nécessitant une vigilance particulière. - Utiliser les moyens de communication et les mots appropriés pour informer et rassurer l'enfant durant les actes de soins. —Réaliser les gestes paramédicaux et les premiers soins dans le respect de ses limites professionnelles, et alerter les personnes compétentes si nécessaire.—Utiliser des stratégies diminuant les effets désagréables, voire douloureux, de certains soins.—Faire participer l'enfant par de la guidance verbale, physique et visuelle en fonction de ses capacités.—Appliquer les consignes générales d'hygiène, pour soi, l'enfant, le matériel et les espaces de vie, pour diminuer les risques de contagion et d'infection.—Se constituer une trousse à pharmacie de premiers secours en respectant les produits et les matériels médicaux autorisés.—Ajuster son accompagnement en fonction de l'évolution de l'état de l'enfant.

4. Les conduites à tenir en cas d'urgence médicale et d'accident, dont la mort subite du nourrisson et le syndrome du bébé secoué.

Financement

Tarif : formation pouvant être prise en charge par l'OPCO dans le cadre du plan de formation ou par les Branches du salarié des particuliers employeurs et des assistant(e)s maternel(le)s.

- Pour les salariés de la branche du Particulier employeur consulter le site d'IPERIA ou nous contacter.
- Pour les assistant(e)s maternel(le)s consulter le site d'IPERIA ou nous contacter.
- Pour les salariés d'entreprise ou d'association :
 - en inter : 280 € par personne
 - en intra : 1 400 € à Étampes (pour un autre site géographique, nous consulter)

Public

Tout salarié et assistant maternel du particulier employeur.

Tout demandeur d'emploi.

Tout salarié de branches extérieures à celles du particulier employeur.

Prérequis

Cette formation ne nécessite pas de posséder de prérequis en amont.

Certification

Formation non certifiante pouvant s'inscrire dans le cadre des modules de formation du secteur du particulier employeur

Appliquer les protocoles de situation d'urgence médicale et/ou d'accident, alerter les interlocuteurs compétents.—Informers les parents de toute manifestation inhabituelle et les orienter vers les professionnels compétents si nécessaire.—S'informer sur les recommandations de bonnes pratiques via les relais d'information

Pour plus d'informations, nous contacter par téléphone au 01 60 80 91 52 ou par mail à contact@horizons91.fr



Moyens pédagogiques

Salles de formation adaptées au nombre de stagiaires, équipées d'un paperboard et/ou d'un vidéoprojecteur.

Remise de supports pédagogiques écrits pour chaque séquence.

Vidéos pédagogiques.

Mises en situation et études de cas.

Moyens d'évaluation

Afin de permettre d'évaluer les acquis de chaque stagiaire, le QCM (début de formation – fin de formation) permettra de vérifier si les principes essentiels découlant de la formation ont bien été acquis par chacun d'entre eux. Ces résultats seront adressés ultérieurement sous la forme d'une attestation visée par l'organisme de formation afin de permettre à celui-ci de disposer du temps nécessaire pour évaluer les acquis.

Par ailleurs, une évaluation de la satisfaction du stagiaire à travers un questionnaire (qualité organisationnelle et pédagogique de la formation) sera effectuée en fin de formation.

Méthodes pédagogiques

L'action de formation débutera par une présentation du formateur et de chacun des stagiaires afin de cibler au mieux les attentes des participants.

Tout au long de la formation, le formateur veillera à adapter le processus pédagogique aux stagiaires présents.

L'action de formation se déroulera dans le respect du programme de formation remis préalablement aux stagiaires en s'appuyant sur une alternance d'exposés théoriques et de cas pratiques contribuant au transfert de connaissance et à l'acquisition des compétences visées.

Les séquences seront accompagnées de supports pédagogiques écrits permettant de suivre le déroulement de la formation et de s'y référer ultérieurement.

Les techniques pédagogiques suivantes seront privilégiées :

- Apports théoriques en ouverture de séquences ou clôturant une activité collective ou en sous-groupe de réflexion.
- Études de cas
- Analyses de situations professionnelles
- Mises en situation
- Échanges d'expériences

Moyens d'encadrement

L'encadrement des stagiaires sera assuré par la direction et la coordination d'Horizons ainsi que par le formateur.

Modalités d'accès : Inscription directe auprès d'Horizons pour les salarié(e)s et assistant(e)s maternel(le)s du particulier employeur (un dossier sera à compléter à destination d'IPERIA l'Institut) ou positionnement par une entreprise.

Délais d'accès : Variable car en fonction de la programmation annuelle. 4 mois au plus.

Modalités d'organisation : Formation en continue ou séquencée sur 2 semaines et en présentiel.

12 stagiaires environ.

Accessibilité : Bâti plain-pied - couloirs larges - salle accessible directement depuis le parking.

RER C à 20 minutes à pied et lignes de bus à 5 minutes.

Formateurs

- Professionnels qualifiés du secteur de la petite enfance et/ou de la santé (infirmier(e), éducateur(trice) spécialisé(e), professionnel(le) de l'accueil du jeune enfant).

Lieu

Étampes. Possibilité d'organiser cette formation sur d'autres sites géographiques à la demande du client ou du commanditaire.

Durée et dates

Durée : 14 heures. De 9 h 00 à 17 h 00.

Dates : formations semestrielles. Nous contacter.

Pour aller plus loin

Pour plus d'informations sur les indicateurs de résultats (taux de satisfaction, de certification, d'insertion dans l'emploi, nombre de stagiaires formés, ...) visitez notre site internet www.horizonsformations.fr